



Le CPAS de Fleurus recrute un travailleur social général (H/F/X) et constitue une réserve de recrutement

Mission :

La mission principale du service social général est de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Le travailleur social (F/M/X) affecté au service social général est en charge des missions de travail social définies par l'article 47 §1er de la loi organique des Centres publics d'action sociale :

« Le travailleur social a pour mission, en vue de la réalisation des objectifs définis à l'article 1er et en exécution des tâches qui lui sont confiées par le Directeur général au nom du Conseil, du bureau permanent ou du comité spécial du service social, d'aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent. A cette fin, il procède, notamment, aux enquêtes préparatoires aux décisions à prendre, fournit la documentation et les conseils et assure la guidance sociale des intéressés... »

Sa mission est de garantir l'analyse et le traitement des demandes d'aide sociale, en tenant compte du cadre légal et des procédures internes. Il/elle/iel met en place un suivi social de qualité et équitable par l'écoute active, le respect du secret professionnel et la prise en compte de la situation de la personne

Il/elle/iel assure la continuité de l'accompagnement. Il/elle/iel contrôle le respect des conditions réglementaires et mobilise les personnes à s'impliquer dans les démarches afin de les rendre progressivement autonomes.

Description de la fonction :

Sous la supervision du responsable du Service Social, le travailleur social (H/F/X) aura pour fonction :

- D'analyser une demande et d'y apporter la solution la plus appropriée ;
- D'élaborer une situation financière ;
- De réaliser une enquête sociale, rédiger un rapport social et le présenter au Comité spécial du Service social ;
- D'effectuer des visites à domicile ;
- D'assurer un suivi administratif et social des dossiers ;
- De conseiller et d'orienter les usagers ;
- De gérer des situations d'urgence ;
- D'accompagner un public adulte fortement marginalisé dans ses démarches administratives et psycho-sociales ;
- De participer à des réunions d'équipe ;
- De développer ses connaissances, être proactif dans l'auto-formation et se tenir constamment informé des évolutions de la réglementation en matière d'aide sociale.



Profil souhaité :

Le/la candidat.e doit impérativement disposer d'un bachelier assistant social.

Il/elle devra pouvoir faire preuve des qualités suivantes :

- Disposer de compétences relationnelles (capacité d'entrer en contact avec des responsables, directeurs, bénéficiaires, collègues, des partenaires extérieurs, de participer à des réunions) ;
- Avoir une bonne connaissance des législations relatives aux CPAS (loi organique, loi de 1965, DIS, PIIS, ...)
- Être capable d'autonomie et de prise de responsabilités/décisions ;
- Bonne gestion du stress et de l'agressivité ;
- Apprécier le travail en réseau, et la collaboration avec les services internes et externes au CPAS, dans le respect du secret professionnel ;
- Faire preuve d'une grande capacité d'écoute et de prise de recul ;
- Apprécier le travail d'accompagnement psychosocial de personnes précarisées ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de classement, orthographe irréprochable ;
- Faire preuve de rigueur administrative (respect des délais, conditions d'octroi des aides...) ;
- Être polyvalent et flexible ;
- Une disponibilité immédiate est un atout ;
- Maîtriser l'outil informatique (office 365) (La connaissance du logiciel EOS est un atout).

Le/la candidat.e doit disposer d'une expérience professionnelle en lien avec la fonction ou d'un stage en CPAS.

Un permis de conduire B et un véhicule personnel sont impératifs.

Notre offre

- Un contrat à durée déterminée de 6 mois (possibilités de CDI) ;
- Travail à temps plein de jour suivant un régime de 36h/semaine.
- Entrée le plus rapidement possible ;
- Une fonction variée ;
- Un horaire flottant ;
- Une rémunération selon barème B1 avec valorisation de l'expérience professionnelle utile à la fonction (salaire de 3.219,69 euros brut indexé sans ancienneté, 3.541,66 euros brut indexé avec 5 années d'ancienneté) ;

Procédure de sélection

La sélection du candidat se déroulera en deux épreuves. Une première épreuve écrite, éliminatoire, comprenant des questions théoriques et des mises en situation. Une seconde épreuve orale consistant en un entretien destiné à apprécier la motivation ainsi que le profil du candidat à répondre aux exigences de la fonction à exercer.



Modalités de recrutement

Les candidatures sont à adresser à Madame Querby ROTY, Présidente du CPAS et à envoyer :

- Soit par courrier : Rue Ferrer 18 à 6224 Wanfercée-Baulet.
- **Soit de préférence par mail** : recrutement@cpasfleurus.be avec en objet du mail la mention « nom du candidat - recrutement AS- service social ».

Les candidatures complètes doivent être envoyées pour le 21/07/2026 au plus tard et doivent être accompagnées impérativement :

- D'une lettre de motivation adressée à la Présidente du CPAS ;
- D'un curriculum vitae ;
- D'une copie du diplôme (Bachelier assistant social).

Les candidatures ne respectant pas intégralement les conditions précitées ne seront pas prises en considération.

Notre politique du personnel repose sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidats en fonction de leurs qualités, indépendamment de leur âge, sexe, origine, convictions, handicap, nationalité etc. Si vous avez besoin d'un aménagement de la procédure de sélection en raison d'un handicap, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne de contact reprise ci-dessous.

Pour toute information complémentaire :

Madame Léopoldine Bogaert, responsable du service Gestion des ressources humaines

Tél. : 071/82.26.68

Mail : recrutement@cpasfleurus.be

La Charte relative à la protection de la vie privée est consultable via ce [lien](#).